



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 19-oct.-2016

Version 3

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit FAST ORANGE PUMICE BAR SOAP 5.75OZ

Autres moyens d'identification

Code du produit 25575
Synonymes Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Savon en barre
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|---|--|
| Fabriqué et distribué par: ITW Permatex 6875 Parkland Blvd. Solon, OH 44139 USA | Peuvent également être distribués par: ITW Permatex Canada 35 Brownridge Road, Unit 1 Halton Hills, ON Canada L7G 0C6 Telephone: (800) 924-6994 |
|---|--|

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-87-Permatex
(877) 376-2839
Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24 Chem-Tel: 800-255-3924
International Emergency:
00+1+ 813-248-0585
Contract Number: MIS0003453

Adresse e-mail mail@permatex.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

Éléments d'étiquetage

Instructions en cas d'urgence

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée

Aspect Orange

État physique Solide

Odeur Agrumes

Mentions de mise en garde - Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/réceptif dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

Autres informations

- Ce produit contient du dioxyde de titane sous une forme non respirable. L'inhalation de dioxyde de titane suite à exposition à ce produit est improbable

Toxicité aiguë inconnue

77.05 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**substance**

| Nom chimique | Numéro CAS | % massique | Secret industriel |
|-------------------|------------|------------|-------------------|
| glycérine | 56-81-5 | 5 - 10 | * |
| dioxyde-de-titane | 13463-67-7 | 1 - 5 | * |

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

4. PREMIERS SECOURS**Description des premiers secours****Conseils généraux**

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Contact avec la peau

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Inhalation

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel de premiers secours Éviter le contact avec les yeux.**Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Symptômes**

Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Note au médecin**

Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

Données d'explosion**Sensibilité aux chocs mécaniques** Aucun(e).**Sensibilité aux décharges statiques** Aucun(e).**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions individuelles** Éviter le contact avec les yeux.**Précautions pour la protection de l'environnement****Précautions pour la protection de l'environnement** Voir Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de confinement** Sans objet.**Méthodes de nettoyage** Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés à l'élimination.**Prévention des dangers secondaires** Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter le contact avec les yeux.**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Conditions de conservation** Conserver dans un endroit sec.**Matières incompatibles** Aucun(e) connu(e)**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Directives pour l'exposition**

| Nom chimique | TLV ACGIH | OSHA PEL | NIOSH IDLH |
|---------------------------------|---------------------------|--|------------------------------|
| glycérine 56-81-5 | - | TWA: 15 mg/m ³ mist, total particulate TWA: 5 mg/m ³ mist, respirable fraction (vacated) TWA: 10 mg/m ³ mist, total particulate (vacated) TWA: 5 mg/m ³ mist, respirable fraction | - |
| dioxyde-de-titane 13463-67-7 | TWA: 10 mg/m ³ | TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust | IDLH: 5000 mg/m ³ |

NIOSH IDLH *Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie***Autres informations** Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant, aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).**Contrôles techniques appropriés**

Contrôles techniques Rince-oeils

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| État physique | Solide |
| Aspect | Orange |
| Odeur | Agrumes |
| Seuil olfactif | Aucune information disponible |

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|-------------------------------|----------------------------|
| pH | Aucune information disponible | |
| Point de fusion / point de congélation | Aucune information disponible | |
| Point / intervalle d'ébullition | Sans objet | |
| Point d'éclair | Aucune information disponible | |
| Taux d'évaporation | Aucune information disponible | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune information disponible | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité: | Aucune information disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité: | Aucune information disponible | |
| Pression de vapeur | Aucune information disponible | |
| Densité de vapeur | Aucune information disponible | |
| Densité relative | Aucune information disponible | |
| Hydrosolubilité | Partiellement soluble | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucune information disponible | |
| Coefficient de partage | Aucune information disponible | |
| Température d'auto-inflammabilité | Aucune information disponible | |
| Température de décomposition | Aucune information disponible | |
| Viscosité cinématique | Aucune information disponible | |
| Viscosité dynamique | Aucune information disponible | |
| Propriétés explosives | Aucune information disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucune information disponible | |

Autres informations

| | |
|----------------------------------|-------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucune information disponible |
| Masse molaire | Aucune information disponible |
| Teneur en COV (%) | 0 |
| Densité | Aucune information disponible |
| Masse volumique apparente | Aucune information disponible |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e).

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e)

Produits dangereux résultant de la décomposition

Aucun(e) connu(e)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

| | |
|-----------------------------|---|
| Inhalation | Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. |
| Contact oculaire | En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. |
| Contact avec la peau | Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. |
| Ingestion | En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses. |

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée | CL50 par inhalation |
|---------------------------------|-----------------------|----------------------|-------------------------------------|
| glycérine 56-81-5 | = 12600 mg/kg (Rat) | > 10 g/kg (Rabbit) | > 570 mg/m ³ (Rat) 1 h |
| dioxyde-de-titane 13463-67-7 | > 10000 mg/kg (Rat) | - | - |

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes** Aucune information disponible.**Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée****Sensibilisation** Aucune information disponible.**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucune information disponible.**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou plusieurs des composants comme cancérogènes.

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|---------------------------------|-------|----------|-----|------|
| dioxyde-de-titane 13463-67-7 | - | Group 2B | - | X |

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme**OSHA (Agence fédérale d'hygiène et de sécurité professionnelles du Département du travail des États-Unis)**X - Présent***Effets sur certains organes cibles** Yeux, Rein, Lungs, Système respiratoire, Peau.**Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .**

ETAmél (voie orale) 15288 mg/kg

ETAmél (voie cutanée) 30631 mg/kg

ETAmél 0.4 mg/l

(inhalation-poussières/brouillard

)

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

81 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Mobilité

Aucune information disponible.

| Nom chimique | Coefficient de partage |
|----------------------|------------------------|
| glycérine 56-81-5 | -1.76 |

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis Sans objet

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

Nom d'expédition Non réglementé

IATA

Nom d'expédition Non réglementé

IMDG

Nom d'expédition Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

| | |
|-------------------------|-------------------|
| TSCA | Est conforme |
| DSL/NDSL | Est conforme |
| EINECS/ELINCS | Indéterminé(e)(s) |
| ENCS | Indéterminé(e)(s) |
| IECSC | Indéterminé(e)(s) |
| KECL | Indéterminé(e)(s) |
| PICCS | Indéterminé(e)(s) |
| AICS (Australie) | Indéterminé(e)(s) |

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques

modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des États-Unis**SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

Catégories de danger selon SARA**311/312, États-Unis**

| | |
|-------------------------------------|-----|
| Danger aigu pour la santé | Oui |
| Danger chronique pour la santé | Non |
| Danger d'incendie | Non |
| Danger de dépressurisation soudaine | Non |
| Danger de réaction | Non |

CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Cette matière telle que livrée ne contient aucune substance réglementée au titre de substance dangereuse par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302), ni par la Loi de modification et réautorisation du fonds spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques relatives aux rejets de cette matière peuvent exister au niveau étatique, régional ou local

Réglementations étatiques des États-Unis**Proposition californienne 65**

Ce produit contient les substances chimiques suivantes répertoriées par la Proposition 65 de l'État de Californie

| Nom chimique | Proposition californienne 65 |
|--------------------------------|------------------------------|
| dioxyde-de-titane - 13463-67-7 | Carcinogen |

Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|---------------------------------|------------|---------------|--------------|
| glycérine 56-81-5 | X | X | X |
| dioxyde-de-titane 13463-67-7 | X | X | X |

EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette

EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide Sans objet

Classe de danger SIMDUT

Non contrôlé

| |
|--|
| 16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION |
|--|

| | | | | |
|--------------------|----------------------------|------------------|---------------|------------------------------|
| <u>NFPA</u> | Dangers pour la santé 1 | Inflammabilité 0 | Instabilité 0 | - |
| <u>HMIS</u> | Dangers pour la santé | Inflammabilité 0 | | Protection individuelle B |

1

Dangers physiques 0

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis)
HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 19-oct.-2016

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité